

Pour diffusion immédiate

Énergies renouvelables : la MRC de Drummond en mode vigilance et encadrement

Le 1^{er} avril 2026 – Dans la foulée du lancement d'un appel d'offres public en énergie éolienne par Hydro-Québec, la MRC de Drummond souhaite faire le point sur la situation et rappeler sa position quant au développement éventuel de projets liés aux énergies renouvelables.

L'appel d'offres d'Hydro-Québec, qui doit être officiellement lancé ce mois-ci, suscite l'intérêt de développeurs qui évaluent différents sites potentiels à l'échelle du Québec. Certains d'entre eux sont déjà présents sur le territoire de la MRC de Drummond pour mener des activités exploratoires.

La MRC tient à préciser qu'aucun projet n'a été déposé à ce jour. Le cas échéant, ceux-ci devront obligatoirement obtenir, par résolution, l'appui de la municipalité concernée et de la MRC, avant même d'être soumis à Hydro-Québec.

Le cadre de gouvernance

Avec ses 18 municipalités locales, la MRC statuera au cours des prochains mois sur le cadre de gouvernance qui sera mis en place pour assurer, s'il y a lieu, un développement cohérent et concerté de la filière des énergies renouvelables sur son territoire.

« Notre priorité est de nous doter d'un cadre clair et rigoureux qui reflète les attentes du milieu et des parties prenantes. Nous continuerons d'exercer le leadership nécessaire pour que tout déploiement éventuel de projets liés aux énergies renouvelables sur notre territoire se fasse en respectant les critères d'acceptabilité sociale et en générant des retombées concrètes pour l'ensemble de la collectivité », affirme la préfète de la MRC, Line Fréchette.

D'ici à l'adoption de la structure de gouvernance, la MRC agira comme point de coordination afin d'encadrer les démarches des développeurs.

Une approche proactive et transparente

Dès 2024, la MRC de Drummond a adopté une approche proactive en consultant la population et ses principaux partenaires en ce qui concerne les énergies renouvelables. Cet exercice a permis de dégager des critères qui guideront l'analyse d'éventuels projets, notamment la prise en compte des préoccupations citoyennes, le respect des milieux de vie et des caractéristiques du territoire de même que la démonstration de retombées positives pour la collectivité.

Le rapport de la consultation publique, qui inclut les constats en matière d'acceptabilité sociale, est disponible sur la page Web que la MRC consacre aux énergies renouvelables (mrcdrummond.qc.ca/energie). Riche en contenu, cette page est mise à jour en fonction de l'évolution du dossier.

Source :

Jean Dufresne
Coordonnateur des communications
MRC de Drummond
jdufresne@mrcdrummond.qc.ca
819 477-2230, poste 123